

Séance publique du 19 décembre 2005

Délibération n° 2005-3118

commission principale : finances et institutions

objet : **Individualisation d'autorisation de programme 2006 - Opérations globalisées pour maintenance de bâtiments - Acquisitions de matériel**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations globalisées liées aux autorisations de programme maintenance des bâtiments et mobiliers matériels - AP10 - il est proposé chaque année un programme de travaux sur bâtiments et d'acquisitions de matériels. Le présent rapport concerne la programmation 2006.

Acquisition de matériels - ateliers de Vaulx en Velin (ex-opération globalisée 0908)

Dans le cadre des interventions (travaux de maintenance et dépannages) assurés par les agents communautaires, tous corps d'état, des ateliers de Vaulx en Velin sur l'ensemble des bâtiments communautaires, il serait nécessaire de procéder, en 2006 :

- au remplacement pour les ateliers de Vaulx en Velin de matériels et outillages vétustes, et d'équipements plus lourds âgés, non conformes à la législation actuelle et non adaptés aux besoins,
- à l'achat d'équipements en vue de leur installation dans les bâtiments communautaires.

Ce programme d'achat serait le suivant :

Type d'équipements	Commentaires	Montant TTC
électroménager et fontaines	premier équipement dans les bâtiments du domaine affecté ou renouvellement de matériels usagés (bornes fontaines, micro-ondes, électroménager,)	20 000 €
renouvellement divers matériels	(perforateurs, postes à souder, matériel dont le coût unitaire est > 500 €)	10 000 €
acquisition de rayonnages lourds pour profilés métalliques serrurerie	le rayonnage actuel est non conforme et non accessible avec chariot élévateur - Mapa à lancer	15 000 €
acquisition d'une scie à panneaux verticale avec inciseur rotatif	Mapa à lancer	45 000 €
total		90 000 €

Ces acquisitions seraient réglées dans le cadre de l'opération - mobiliers et matériels inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements - compte 215 830 - fonction 020 - centre budgétaire 5720 - centre de gestion 572500 - ligne de gestion 012789.

Cette opération étant inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements, il est demandé de valider ce programme d'achats et autoriser l'individualisation de l'autorisation de programme maintenance et renouvellement - mobiliers et matériels pour 90 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme d'acquisitions de matériels tel que détaillé ci-dessus et le montant de cette opération pour un coût global de 90 000 €.

2° - Autorise l'individualisation d'autorisation de programme maintenance et renouvellement pour l'exercice 2006 - opération à créer pour acquisitions de matériels pour un montant de 90 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,